

Concertation préalable volontaire sur le projet Montézic 2

Verbatim de l'atelier n°2 « Accueil du chantier (hébergement) »

Mardi 6 octobre 2026



Une trentaine de personnes a assisté au deuxième atelier de la concertation sur le projet Montézic 2 qui s'est déroulé le 6 octobre 2026 sur le thème « Accueil du chantier (hébergement) ».

L'équipe du projet Montézic 2 était représentée par Maxime TIRMAN, Directeur EDF Hydro Lot-Truyère et Aurélien LE TRUNG, chef de projet Montézic 2.

Introduction

Maxime TIRMAN (directeur EDF Hydro Lot-Truyère) : Bonjour à tous. Maxime, je suis le directeur d'EDF Hydro Lot-Truyère et je vous remercie d'être venu en nombre aujourd'hui pour ce deuxième atelier autour du projet Montézic 2. Je remercie la mairie de Montézic de nous accueillir dans cette superbe salle. Aujourd'hui, on va discuter sur l'hébergement, les conditions de vie du chantier, et on vous remercie d'être là et de venir surtout travailler avec nous. Vous allez voir que, aujourd'hui, ce n'est pas qu'une réunion de présentation. On attend une avancée, on attendait de pouvoir travailler avec vous sur ces sujets. Je vous laisse la parole à Julie qui va vous expliquer un peu le déroulé de la matinée.

Julie DUMONT (animatrice) : Bonjour à tous ! Julie Dumont, de FRANCOM avec l'équipe Esther et Tonia, et puis les équipes d'EDF, on va être en charge d'animer cette session de travail. Comme ça a été dit, c'est un atelier, donc on va bosser. Dans un premier temps, on va faire connaissance. Comme on est très nombreux, je ne vais pas faire un tour de table, sinon on y passe la matinée, ce qui serait dommage. Donc on va faire autrement. Ensuite, il y aura une présentation rapide du projet Montézic 2 par Aurélien. À ce titre, qui a été présent à la réunion d'ouverture ? Est-ce que vous pouvez lever la main ? Quelques-uns, pas tout le monde. Ensuite, on va vous proposer de travailler sur des pistes de travail. Elles seront présentées par Loïs Pichel qui nous montrera ce qui a déjà été fait, parce qu'il y a déjà du boulot qui a été avancé, et l'idée, c'est de continuer ce travail ou d'inventer de nouvelles choses. Il y aura les deux possibilités. On va présenter ce qui a déjà été fait. On a aussi des retours d'expérience inspirants, puisque ce n'est pas la première fois qu'on accueille un gros chantier sur un territoire. C'est la CCI aveyronnaise qui va nous présenter ce matin, à la fois la manière dont ils peuvent accompagner les hébergeurs et en même temps les retours d'expérience qui ont déjà eu lieu et les solutions qui ont pu être trouvées pour offrir un accueil performant. Ensuite, on va travailler en atelier. Ça c'est le cœur vraiment de notre matinée. On va faire plusieurs petits groupes où dans chaque groupe, vous retrouverez un animateur et un rapporteur à minima qui vont vous aider à remplir les fiches actions, donc des fiches qu'on vous présentera à cette occasion. Et enfin, on fera un petit tour de restitution qui va être assez rapide parce qu'il nous restera plus beaucoup de temps.

Juste pour qu'on sache un petit peu qui est là, je vais vous demander soit de vous lever, soit de lever la main. Ça sera peut-être plus simple si on lève juste la main. Je voudrais savoir s'il y a des hôtels qui sont présents ? OK. Et est-ce qu'il y a des gîtes ou chambres d'hôtes ? OK. Campings ? Municipaux ? Privés ? OK. Qu'est-ce qu'on a d'autre ? Des résidences de tourisme. Est-ce qu'il y a également des collectivités territoriales qui sont présentes ? Non. Vous voyez, c'est assez rapide, mais vous aurez l'occasion, quand vous serez en petit groupe, de faire plus ample connaissance et de travailler ensemble.

Sans plus tarder, les règles de prise de parole. Je vais être très rapide dessus, mais quand vous allez être en petit groupe, une seule personne parle à la fois. C'est simple comme règle, mais quand on est en groupe, on a tendance à se couper la parole, à faire un petit peu comme à la maison. Là, on va essayer de parler les uns après les autres. On a des rapporteurs qui prennent en note, donc c'est important pour eux de pouvoir suivre les discussions. Donc simplement ça. Et puis respect, cordialité. Je pense que je n'ai pas besoin d'insister sur ces points-là.

Je laisse la parole à Aurélien Le Trung qui va vous présenter le projet rapidement. Je suis désolé, on ne voit pas très bien. J'espère que vous verrez quand même, mais le discours devrait suffire normalement à la compréhension.

Présentation du projet

Aurélien LE TRUNG (chef de projet Montézic 2) : Bonjour à tous. Tout d'abord, je m'appelle Aurélien Le Trung, je suis le chef de projet Montézic 2 pour EDF. Comme le disait Julie, je vais vous présenter très rapidement le projet. Pour situer le contexte. Montézic 2 s'inscrit dans la transition énergétique nationale. On a un système électrique en pleine évolution. Ce qu'on appelle le système électrique, c'est l'ensemble des réseaux de transport, d'électricité, de distribution, mais c'est également toutes les installations qui s'y raccordent côté production et consommation. Donc, c'est cet ensemble-là qui évolue aujourd'hui. Ça évolue parce qu'effectivement on a un objectif de neutralité carbone en 2050 qui se traduit par une électrification des usages. On le voit, il y a des voitures qui basculent de l'essence à l'électricité, on a du chauffage également qui bascule du fioul par exemple à des pompes à chaleur. Côté production, on a la même chose, on a des productions qui se développent côté production d'électricité d'origine renouvelable, donc du solaire, du photovoltaïque. Par contre, ce sont des productions qui ne sont pas pilotables, c'est-à-dire qu'on ne peut pas les démarrer ou les arrêter à la demande. Ce sont des systèmes dont les plages de fonctionnement sont déterminées par les conditions météo, le soleil ou le vent.

Ce qui est important, c'est qu'il faut concevoir le système électrique comme une balance. Vous avez une balance avec deux plateaux, vous avez le plateau de la consommation, vous avez le plateau de la production. Il faut en permanence que les deux s'équilibrent. Quand on demande de l'électricité d'un côté, il faut quelqu'un en injecte la même quantité de l'autre côté. C'est un point qui est très important sachant que, du côté consommation, on a des millions d'acteurs, on est tous consommateurs d'électricité. Côté production, il y a des milliers d'installations. On est sur une balance qui doit s'équilibrer en permanence et qui bouge tout le temps. Quand on dit ça, on a besoin de flexibilité. Quand on parle de flexibilité, ça veut dire qu'on a besoin de systèmes qui sont capables de varier en production et en consommation très rapidement, toujours pour suivre les évolutions du plateau. Dès qu'on a la consommation qui se renforce, il faut qu'on produise plus de l'autre côté. Dès qu'on a trop de production, comme c'est le cas avec le solaire l'été, il faut qu'on soit capable de consommer ça. Et c'est ce qu'on appelle la flexibilité. Si je devais le traduire en véhicule, on parlerait d'un véhicule nerveux qui peut accélérer assez vite et ralentir assez vite. Ce sont les besoins du système.

C'est ce qui nous fait le lien avec les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), qui sont des installations hydroélectriques, qui sont capables de produire de l'électricité et qui sont capables également d'en consommer. Une station de transfert d'énergie par pompage, ça fonctionne avec deux bassins, on a un bassin en altitude rempli d'eau, on a un bassin en bas avec de l'eau également. Quand on a besoin de produire, on va faire transiter l'eau du bassin supérieur au bassin inférieur et là on va produire dans des centrales de l'électricité. Et au contraire, quand on a trop de production sur le réseau, on va utiliser cette énergie-là pour pomper et là on va inverser, on va fonctionner en mode pompage. Donc on va faire remonter l'eau des bassins inférieurs vers le bassin supérieur. C'est typiquement les STEP. C'est ce qui s'est passé cet été. Cet été, on avait trop de solaire entre 10h et 18h, donc on pompait pendant la journée et puis on turbinait le soir et le matin. On avait des cycles permanents comme ça.

L'objectif national à l'horizon 2035, c'est faire + 1700 mégawatts de STEP. EDF est engagée sur 1500 et le projet Montézic 2 va faire un peu plus de 460 mégawatts. C'est déjà un truc considérable par rapport à l'objectif 2035 national.

Le projet Montézic 2, finalement, c'est quoi ? On utilise la centrale de Montézic 1, on va rajouter 50% de puissance supplémentaire. Donc on va rajouter 460-480 mégawatts avec un investissement de 700 millions d'euros. Sachant qu'au départ Montézic 1, c'est déjà la deuxième centrale hydroélectrique la plus puissante de France. On va rajouter 50% à un objet qui est déjà considérable.

Une des grosses vertus du projet, c'est qu'effectivement on valorise ce qui existe en fait. Je ne sais pas si on voit très bien, là, vous avez le réservoir de Montézic, donc le bassin supérieur qui existe aujourd'hui. On a ici la centrale Montézic. On a deux circuits hydrauliques qui descendent à la centrale, qui alimentent quatre groupes et quatre transformateurs qui sont abrités dans une centrale souterraine. Et puis ensuite, l'eau descend ici et puis ensuite retourne dans la retenue de Couesques qui est formée par le barrage de Couesques sur la Truyère et qui constitue le bassin inférieur de la STEP.

Et demain Montézic 2, on rajoute un circuit hydraulique sur le réservoir qui va alimenter une centrale souterraine, une nouvelle centrale qui sera attenante à Montézic 1. Et là on retrouve deux groupes de production, deux transformateurs, etc. Et puis ensuite, on vient se raccorder aux ouvrages de fuite de Montézic 1 pour retourner dans la retenue de Couesques. Les transformateurs ici dans les centrales sont raccordés au poste électrique ici. Voilà pour le projet dans les grandes lignes. Vous voyez, c'est un projet qui est intéressant parce qu'il valorise l'existant. On n'aura pas de nouveaux barrages. On conserve les barrages existants, on ne les modifie pas, on ne les rehausse pas. On n'aura pas de nouvelle retenue d'eau. Et puis pas de nouvelle ligne électrique. Le calendrier prévisionnel du projet. Démarche de concertation, en 2027 demandes d'autorisation. Le chantier de 2028 à 2034. Et puis 2034-2035, on fait les essais de mise en service des installations. C'est comme ça que c'est prévu. L'adaptation du réseau électrique, je vais passer, parce que c'est vraiment peanuts en fait. On fait des renforcements de pylônes, de lignes, etc. Je vous l'ai dit, il n'y a pas de nouvelle ligne. Donc c'est assez neutre on va dire.

Alors peut-être plus intéressant pour aujourd'hui, c'est la courbe d'effectifs prévisionnels. En vert on a les entreprises, en rouge les effectifs plutôt de côté EDF et maîtrise d'œuvre (MOE). Et le bleu, c'est le total. Donc on voit qu'on a un pic à 250. Alors la question de la CCI de l'Aveyron, c'est souvent de me dire c'est quoi, c'est des emplois, c'est des salariés délocalisés ? Là, c'est le cas. Ce dont on parle ici, c'est du délocalisé. On ne parle pas des entreprises qui seront locales. Donc, on a un pic à 250 sur la période 2032 à peu près, mais sinon, on a plutôt une base à 150 entre 2029 et 2034. Ça, par contre, c'est que du Montézic 2, c'est-à-dire que si on a des travaux sur Montézic 1, ça s'additionnera. Et du coup ça pose des questions d'hébergement, de services de proximité et de restauration. C'est le sujet du jour.

Julie DUMONT (animatrice) : On va enchaîner avec Loïs Pichel pour nous expliquer très rapidement ce qui a été élaboré dans Parlons Montézic 2, un dialogue territorial qui a eu lieu déjà il y a quelques années.

Les suites du dialogue « Parlons Montézic 2 »

Loïs PICHEL (réfèrent transitions à la Communauté de communes Aubrac, Carladez, Viadène) : L'enjeu de l'hébergement est identifié depuis longtemps, depuis Parlons Montézic 2 notamment, la concertation qui s'est déroulée en 2024, et ensuite dans le cadre de groupes de travail avec notamment les élus locaux de proximité qui ont travaillé un peu sur cet enjeu de l'hébergement et comment accueillir les salariés du chantier. Parce qu'en effet, le territoire accueille des chantiers EDF depuis longtemps. Mais là, avec Montézic 2 deux et la relance des investissements dans l'hydroélectricité on change d'échelle. Donc, il y a vraiment un enjeu à trouver une organisation pour accueillir les salariés de Montézic 2 mais aussi de tous les chantiers qui arriveront par la suite.

Ce qui a été identifié, c'est d'abord de mobiliser l'offre existante, notamment l'offre privée, le plus possible. Mais avec l'enjeu de ne pas porter préjudice à l'accueil des flux touristiques. Dans un contexte où le territoire perd des habitants, c'est une réalité aujourd'hui, on est en déprise démographique, il y a un enjeu à ne pas porter préjudice à l'accueil de ces flux. Mobiliser l'existant, c'est mobiliser notamment les hébergements que vous pouvez mettre en location et à disposition, que ce soit les gîtes, les campings ou autres. Mobiliser peut-être également l'offre de particuliers, de logements à l'année. C'est également une piste, donc c'est ce qui va être travaillé aujourd'hui. Ce qui a été identifié également, c'est que s'il apparaît que l'offre ne suffit pas, il faudra aussi se rendre agile, par exemple avec des zones tampons dans lesquelles on pourrait accueillir de l'habitat mobile ou autre qui permettrait de mieux gérer les flux d'hébergement. Je pense que je vais en rester là pour l'instant.

Julie DUMONT (animatrice) : Ce sont les grandes pistes et c'est à partir de ça qu'on va travailler tout à l'heure pour essayer de les décliner et puis de voir si vous avez d'autres idées, évidemment. On va enchaîner tout de suite avec la CCI de l'Aveyron. Donc, Monsieur Christophe Lhomme qui va nous présenter, à la fois l'offre et puis surtout le retour d'expérience.

CCI de l'Aveyron – retour d'expériences et accompagnements

Christophe LHOMME (développeur territorial CCI de l'Aveyron) : Nous sommes partis de cinq études qui ont été faites autour de très grands chantiers comme Flamanville, Penly, sur des EPR, sur le projet ITER à Cadarache, sur le tunnel Lyon-Turin. Donc ce n'est pas la même échelle, donc toujours des précautions sur les données, mais ça nous donne aussi un certain nombre de ratios, un certain nombre d'éléments. Sur ces différents chantiers, plusieurs solutions ont été associées ou des choix ont été faits, des choix forts.

Pour certaines, on a mis en place des logements modulables et des infrastructures dédiées, avec la volonté de ne pas toucher aux tissus d'hébergement touristique. Il y avait ce souhait de ne pas intervenir sur l'hébergement touristique. Ce n'était pas de ne pas remplir. C'est parce que l'activité était déjà forte et qu'il y avait déjà une forte demande de nombre de nuitées touristiques, et donc il n'y avait pas cette nécessité-là ou ce travail à faire. Sur d'autres territoires, il y a eu un vrai travail de remise sur le marché des biens, un vrai travail parce que les biens n'étaient pas forcément équipés comme on pouvait le souhaiter au niveau de confort souhaité. Ça peut être aussi sur la problématique été-hiver : on loue en été on a un chauffage pas forcément hyper performant pour l'hiver. Là on va avoir des ouvriers l'hiver. Donc est-ce qu'on remet des biens sur le marché ? Ça peut être de l'aide à la création. Il y a eu de la création d'hébergement qui sont devenus touristiques, qui au départ était pensé pour les

ouvriers. Et je le disais, l'amélioration des hébergements pour permettre l'utilisation hors période estivale notamment.

Quelques chiffres, quelques données, très rapidement. Un chantier, c'est vraiment des opportunités pour un territoire, et ça, il faut le voir sous cet angle-là, ce n'est pas une menace, c'est vraiment des opportunités. Donc on est parti sur 250 employés effectivement délocalisés, puisqu'il y aura à peu près 350 employés, mais on part entre 40 et 70% selon la spécificité des marchés. Mais bon, bref, 250 employés sur site, ça peut générer jusqu'à 50 000 nuitées sur les plus fortes années. Voilà les données 50 000 nuitées sur le territoire en plus. Ce qui est intéressant à mettre en parallèle, c'est le nombre de nuitées, mais c'est aussi le barème de remboursement des entreprises pour voir derrière ce qui peut être donné comme chiffre. 56,80€ par nuitée et 21,40€ par repas. C'est un barème qui est dégressif dans le temps en fonction du temps de délocalisation, etc. Mais grosso modo, en moyenne, un employé qui est délocalisé, c'est 1 600€ injectés dans l'économie locale par mois. Donc, ce n'est pas neutre.

Les points clés, c'est que le chantier sera créateur d'une demande de nuitées, ça c'est sûr. Donc, une demande importante mais temporaire. Donc c'est aussi la vision au-delà de 2035 et l'importance aussi d'avoir des chantiers qui vont peut-être se greffer, une exploitation plus importante, un site plus important, peut-être des salariés. Voilà aussi des débouchés par la suite. L'effet peut bénéficier directement aux hébergeurs touristiques aujourd'hui en place. L'activité saisonnière peut se transformer en une activité plus régulière. C'est peut-être l'occasion d'améliorer vos bâtiments, d'améliorer l'isolation, d'améliorer le chauffage et de pouvoir en bénéficier plus tard pour louer plus largement sur une période plus longue. Aujourd'hui, peut-être que c'est compliqué pour investir, mais Paul reviendra sur les possibilités de financement, etc. Mais cette opportunité de se dire tiens, pendant cinq ou six ans je vais avoir peut-être une occupation l'hiver, ça me permet d'investir, de me projeter.

Un point important quand même, c'est que l'impact est très limité géographiquement. On verra sur les isochrones, 30 minutes maxi au niveau de la zone de travail, donc la proximité dans l'accès, c'est vraiment déterminant. Et au-delà de certains seuils, le chantier peut provoquer une saturation. Donc ça veut dire aussi que ça, on le mesure avec les hébergements existants, etc., si ça sature, il faudra avoir des idées de création, soit du modulable, soit du temporaire, soit aussi peut-être des porteurs de projet auront l'idée d'investir aujourd'hui dans un bien familial à restaurer, etc.

Je passe la parole à Paul pour les dispositifs d'accompagnement.

Paul RÉTIF (conseiller référent tourisme CCI de l'Aveyron) : Merci Christophe. Bonjour, Paul Rétif, je suis conseiller référent tourisme à la CCI. J'interviens auprès des cafés, hôtels, restaurants, toutes les structures du tourisme dans toutes les phases de leur vie. Et j'accompagne aussi du coup indirectement les territoires, parce que l'économie c'est aussi les territoires. La Chambre de commerce, on a un métier qui est pluridisciplinaire. Je dis toujours, on est un peu comme dans un grand hôpital, on a des spécialistes et puis on a un accompagnement qui est un peu généraliste. On a différents niveaux d'intervention à la Chambre de commerce qui vont du niveau de l'information, du diagnostic, de l'accompagnement, et ce, sur différentes typologies.

On intervient sur les structures touristiques en particulier, là, je vais intervenir spécialement sur les structures touristiques, mais on est dans une équipe pluridisciplinaire, donc on fait du développement durable, on fait de l'accompagnement, des créations, des reprises

d'entreprises, des transmissions d'entreprises. Sur le tourisme, j'ai différents niveaux d'intervention sur des niveaux techniques, sur le volet réglementaire, je vais pouvoir travailler avec les structures du tourisme sur leur accessibilité, sur l'hygiène, sur la vente d'alcool parce qu'on a des salariés, sur la réalisation du document unique. On a des expertises qui vont venir compléter mon intervention sur le volet numérique, se mettre en marché, mieux communiquer son offre, savoir la mettre en marché. Et sur le volet ressources humaines, on va être aussi en accompagnement : des fiches de poste, etc., l'intégration des nouveaux salariés. D'un point de vue technique, je peux intervenir aussi. Ça peut vous intéresser sur le volet classement, avec un accompagnement technique et administratif sur le classement en étoile de vos structures d'hébergement, sur les labels environnementaux, je suis aussi auditeur clé verte, je fais du coaching sur l'écolabel européen pour aller plus loin sur les thématiques spécifiques environnementales. Et puis sur le marketing, c'est notre métier aussi d'accompagner sur la mise en marché de l'offre, le positionnement et un plan d'action. Techniquement, je vous disais, on a des spécialistes avec des expertises sur l'énergie, sur l'eau, sur la RSE. On a engagé un parcours un peu global de RSE où on va pouvoir compléter des diagnostics de RSE, des diagnostics énergétiques, sur l'eau avec un plan d'action et un suivi dans le temps de vos entreprises et de vos actions.

Et puis j'ai une casquette souvent sur le financement, la recherche de financement, aide au financement, quelle que soit la phase de la vie de l'entreprise : création, reprise, développement. On va rechercher avec vous les financements ad hoc appropriés à votre projet. Christophe en parlait, sur la modernisation de la structure, sur la partie rénovation. Aujourd'hui, on va beaucoup là-dessus. On va rechercher les financements sur des financements nationaux, régionaux, locaux, agence de l'eau, EDF, etc. On a des prêts qu'on va aller chercher à mobiliser et des recherches de financements, des subventions, des avances remboursables qu'on va pouvoir identifier, structurer avec vous et vous aider à monter et à aller chercher.

Et puis notre métier, c'est aussi de faire de la formation. Les éco-gestes, l'eau, l'énergie, les déchets. Pour les restaurants, on a vu qu'on avait des lacunes sur la gestion parfois de restaurants, donc tout ce qui est gestion de restaurant. Et puis toutes nos formations pluridisciplinaires au campus, qui est une formation professionnelle continue en inter, venir en groupe ou chez vous en intra, sur tous les métiers que vous avez puisque vous êtes multi-casquettes dans vos structures touristiques : du numérique, de la RH, la compta, la bureautique et les langues notamment pour le tourisme. Et puis les cas finaux, on fait aussi de la cession, transmission, pour permettre de céder les entreprises. C'est moins gai, mais ça fait partie de la vie de l'entreprise aussi, pour les entreprises en difficulté, on peut les accompagner aussi sur le volet prévention.

Julie DUMONT (animatrice) : Merci beaucoup de cet effort pour aller vite. Attendez garder le micro parce que peut-être qu'il y a des questions dans la salle concernant tous ces accompagnements comme on est allés un peu vite. Est-ce que certains parmi vous ont des questions ? Pas de questions ? Ils ont hâte de travailler.

Travaux en groupes

Julie DUMONT (animatrice) : Alors qu'est-ce qu'on va faire maintenant ? On va se répartir en petits groupes. Alors les groupes, c'est aléatoire, vous allez choisir votre espace. Il y a deux espaces qui vont être dehors. Il y a un espace qui va être autour de la table centrale dans l'îlot

cuisine, il y a des canapés dans une autre pièce, et enfin, il y a un petit bureau pour être bien assis sur des chaises telles que celles que vous avez. Juste une seule précision, on est sur un atelier où vous allez faire des propositions. Ça ne veut pas dire que demain tout sera mis en œuvre. Je veux juste donner cette précision. L'idée là, c'est de travailler collectivement. Il y aura des vérifications à faire. Par exemple, si vous faites une proposition d'action qui est hyper intéressante, mais juridiquement ça ne passe pas ou financièrement ça demande un gros effort. Peut-être qu'il y aura à la réajuster. On est sur une première étape. Et puis l'idée c'est surtout d'entendre à la fois vos contraintes, vos attentes, tout ce qui pourrait se faire pour que ce chantier soit accueilli dans de bonnes conditions. On va définir ensemble ce qu'est la qualité d'un accueil. Vous allez découvrir tout ça avec vos animateurs et vos rapporteurs. Vous pouvez attraper un café au passage. Vous avez même le droit d'attraper un croissant ou une chocolatine et vous allez pouvoir vous installer.

Restitutions des travaux en groupe

Julie DUMONT (animatrice) : Venez vous installer. Il nous reste une petite vingtaine de minutes pour partager brièvement ce qui s'est dit autour des tables, puisque vous étiez en mini-groupes. Pour rappel et pour ceux qui ne l'auraient pas rempli, il existe aussi un questionnaire qui vous permet d'être recensé comme un hébergeur motivé par rapport au projet Montézic 2. Donc si jamais vous n'avez pas rempli ce questionnaire, n'hésitez pas à aller voir Loïs Pichel, il vous donnera toutes les informations.

Par ailleurs, vous pouvez aussi, si vous avez des idées par rapport à tout le projet, vous pouvez utiliser le site internet avec la plateforme participative. Vous pouvez y laisser des idées, des avis, vous pouvez poser des questions. L'entreprise EDF s'engage à répondre dans un délai d'une semaine à peu près sur les questions qui seront posées.

Le site, c'est www.concertation-montezic2.fr. Vous avez toutes les informations sur ce site. Si vous allez sur n'importe quel moteur de recherche, vous tapez concertation Montézic 2, vous allez tomber dessus. Vous avez un bouton "participer" et vous pouvez déposer des avis, vraiment mettre tout ce qui vous passe par la tête, poser des questions, etc.

Tous ces petits rappels étant faits, on va écouter les différents rapporteurs. On est cinq, puisqu'il y avait cinq groupes. Pour les rapporteurs, la consigne, pour que ça ne prenne trop de temps et qu'en même temps on ne perde rien, l'idée, c'est surtout de rapporter les points durs ou les points importants qui ont été évoqués à votre table. Il faudra également peut-être faire un point sur les points de consensus. Les éléments sur lesquels tout le monde est à peu près d'accord. Et puis éventuellement, les points de dissensus, ça veut dire les points sur lesquels il y a débat, il va falloir trancher, on ne sait pas trop. On va laisser les rapporteurs rapporter. C'est Gilette qui commence ? Allez ! On se donne trois ou quatre minutes par rapporteur.

Gilette GUIDET (rapporteuse - EDF) : Je voulais vous remercier. J'ai eu une super table, on était dehors, on était bien installé et hyper dynamique. Beaucoup d'échanges. On a essentiellement travaillé sur l'action numéro 1 qui est le recensement de l'offre et la mise en visibilité de l'offre et de la demande. Le consensus, c'est que, clairement, il nous faut un guichet unique, et le guichet unique, c'est la personne dédiée. Alors se pose quand même la question de qui finance cette personne que j'appellerais une Super Nanny en tout cas. Et là, il y a juste, alors pas une dissension, pas sur le financement mais sur la mise à disposition, il y a un

échange entre est-ce que ça doit être du ressort de la communauté de communes avec une délégation de la communauté de communes voisine (Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère) parce que, on verra tout à l'heure le périmètre de l'habitat va au-delà de notre comcom Aubrac Carladez Viadène, ou est-ce que c'est une mise à disposition par l'Office de tourisme ? Là je parle de mise à disposition, pas forcément de financement. Et un point de convergence aussi, c'est que cette personne-là dédiée, c'est elle aussi qui aura la visu et la gestion de la plateforme. Et là, il y a un consensus sur dire qu'il faut mettre en place une plateforme de mise en visibilité du logement qui est dédiée au chantier Montézic 2, donc avec un accès, un lien qu'on pourra mettre dans le cahier des charges lors des appels d'offres aux entreprises. On pourra d'ores et déjà leur dire : si vous remportez le marché ou dans le cadre de ce marché-là, vous aurez accès à cette plateforme dédiée sur laquelle, demain, je suis une entreprise et je passe un coup de fil, la personne au bout du fil sait exactement de quoi je parle.

Peut-être une dernière chose avant de laisser la place. Il y a quand même aujourd'hui une question sur la visibilité, on se pose pas mal de questions sur quel type de travailleur. C'est vrai qu'à l'instant T, on ne sait pas trop en termes de durée. Est-ce que les personnes vont rester le weekend ? Elles vont venir que trois jours ? Est-ce qu'elles vont venir en famille, pas en famille ? C'est pour ça qu'effectivement, encore une fois, dans cette offre centralisée, on n'y a pas eu trop de débats entre nous en disant qu'il fallait une offre la plus plurielle possible, avec énormément d'offres adaptées et diverses, y compris de l'hôtellerie.

Julie DUMONT (animatrice) : Très bien. Parfait. On voit qu'il y a de l'humain, il y a du numérique, on coordonne les deux et puis après on verra comment ça se finance. À toi Cathy.

Cathy MONS (rapporteuse – EDF) : On a fait deux fiches, la première, le recensement de l'offre. Je ne dirai rien de plus parce que, finalement, on a les mêmes remarques, les mêmes propositions qui remontent. Peut-être se dire que la Super Nanny parle anglais parce qu'il y aura sûrement des entreprises étrangères. Enfin, assurément. Nous on a travaillé aussi sur la fiche action accueil de qualité, charte. Ce qui ressort, c'est le logement. Le minimum c'est d'avoir un chauffage adapté. On sait que là, c'est beaucoup de l'hébergement saisonnier. Donc avoir un logement adapté, un chauffage adapté et économique pour le logeur. Et ce qui ressortait, c'était est-ce qu'il y a des aides qui existent pour accompagner le logeur particulier pour faire évoluer son chauffage ? Dans un hébergement de qualité, c'est évidemment une cuisine équipée, mais pas une kitchenette, une cuisine équipée. Les ouvriers vont manger sur le chantier la plupart du temps sur la base vie, et que le soir, il faut qu'ils aient un repas correct et qu'ils puissent préparer peut-être leur gamelle pour le lendemain. Wifi bien sûr. Je sais que ici c'est peut-être un peu un petit souci. Lave-linge et sèche-linge parce qu'ils risquent de rester sur plusieurs semaines, pas rentrer chez eux.

Ensuite, doit-il y avoir différents niveaux de qualité ? Oui pourquoi pas. Il y a certaines personnes qui ont dit selon le classement des étoiles, parce que certaines sont classées selon les étoiles. Des services et prestations en plus, pourquoi pas, type linge de maison fourni, ménage, mais ça aura un coût supplémentaire.

En ce qui concerne le contrôle. Comment s'assurer que le logement respecte ce minimum de qualité ? Il y a quelqu'un très justement qui a dit pas de contrôle, plutôt des visites, pourquoi pas par Super Nanny et faire une visite à l'inscription sur la plateforme. Et puis les hébergeurs, il faut qu'ils soient prêts à s'engager sur une période. S'ils disent je loue à la semaine, c'est

bien dire je louer à la semaine, pas dire six mois après "non, non, une semaine c'est trop peu, ce sera qu'un mois". C'est vraiment que l'hébergeur s'engage sur une période donnée.

Julie DUMONT (animatrice) : J'ai entendu des choses un peu différentes sur d'autres tables, notamment sur la cuisine et la kitchenette, on va y revenir. On avait parlé, nous, de éventuellement de solliciter les traiteurs, d'avoir des petits plateaux repas, mais on va voir ça justement avec Madame Camarans.

Laurence CAMARANS (rapporteuse – Tourisme en Aubrac) : On a parlé du livret d'accueil, mais aussi de beaucoup d'autres choses. Alors déjà, le livret d'accueil, il doit y avoir dessus les restaurants, les numéros d'urgence, mettre en valeur le territoire, mettre en valeur tout ce qu'on peut faire sur le territoire, les gardes d'enfants, collèges, écoles. Tout ce qu'ils peuvent faire une fois qu'ils seront hébergés. Donc ça c'était pour le livret.

On revient un peu à ce qu'a dit Gillette, avoir un interlocuteur unique. Et surtout affiner les offres, approfondir les offres que proposent les hébergements. Du coup, la saisonnalité, le chauffage, les offres repas aussi. Nous on avait parlé, éventuellement, des paniers repas. Demander aussi semaine court séjour et les locations longue durée. Il y a certains hébergements qui n'ouvrent pas à ce jour à l'année, mais s'ils ont des offres, il y a beaucoup de possibilités pour qu'il y ait plus d'hébergements, donc il faut vraiment affiner l'offre, approfondir ce que peuvent proposer les hébergeurs, à ce jour, c'est comme ça, mais il faut aussi leur demander ce que ça pourrait être demain s'il y avait des demandes.

Par rapport à la charte aussi, l'accueil de qualité. Il y avait eu un slogan : "un lit, un plat chaud par personne au minimum". Il faut vraiment qu'il y ait un minimum de qualité. Et est-ce qu'il ne faudrait pas que EDF sélectionne les entreprises qui donnent un panier, un minimum pour les ouvriers, qu'ils puissent se payer, qu'ils ne réservent pas une chambre pour cinq et qu'ils soient entassés.

Julie DUMONT (animatrice) : Donc ça, c'est au stade des cahiers des charges finalement ? Donc là, c'est pour la partie travaux, de se dire qu'il y a peut-être une petite case RSE à cocher ou à demander un minimum d'accueil pour leurs ouvriers. On a parlé des camping-cars aussi, il me semble.

Laurence CAMARANS (rapporteuse – Tourisme en Aubrac) : Éviter le camping sauvage parce que, à ce jour, il y en a certains qui ont des vans aménagés et ils sont un peu dans la nature. À ce jour, il n'y en a pas beaucoup, mais il va falloir éviter qu'il y ait des camping-cars ou des vans aménagés un peu partout. Donc il va falloir interdire le camping sauvage.

Julie DUMONT (animatrice) : Et réserver éventuellement quelques espaces structurés pour les accueillir. Merci beaucoup Laurence. On enchaîne avec Séverine.

Séverine DIJOLS-VALENQ (rapporteuse – Tourisme en Aubrac) : Nous on était sur le salon, mais on a bien travaillé quand même, trois fiches. Je ne vais pas répéter non plus tout ce qui a été dit. On va laisser la charte de qualité, on a travaillé là-dessus, donc tous les services qui ont été dit. On a aussi reparlé du périmètre du 30 kilomètres autour du chantier. Des services qui n'ont peut-être pas été dit : lave-linge, sèche-linge peut-être à disposition. Et surtout, le niveau de qualité dépendrait aussi du type d'ouvriers (techniciens, cadres) qui seraient logés. L'accueil en langue étrangère aussi avait été noté. Les draps, tout ça, ça a été dit.

Comment s'assurer des logements qui respectent un minimum de qualité ? On s'est dit de se baser aussi sur les classements existants, surtout pour les hébergements touristiques, une visite de contrôle ou une visite tout simplement, comme il a été dit.

Il y a une partie aussi de quoi ils ne peuvent pas s'engager. On a vu les hébergements touristiques qui étaient là, de s'engager à louer à l'année complète. Ça, c'était plus compliqué. Et on a beaucoup parlé aussi de tout ce que les entreprises doivent s'engager auprès des hébergeurs, ce côté-là qui n'a pas été abordé. Propreté, respect du logement, respect du contrat aussi entre le logeur et l'ouvrier, respect des autres clientèles, des touristes par rapport aux horaires qui risquent d'être décalés, le bruit ou pas. Et aussi que les entreprises puissent s'engager sur les profils des salariés qui pourraient venir rechercher des hébergements, donc qui permettrait aussi d'avoir une offre qui corresponde sur la durée, le niveau de confort, parce que le niveau de confort sera différent suivant le type d'hébergement aussi. Agence centrale, on l'a dit aussi. Donc les risques à éviter, c'est simplement les horaires décalés entre ouvriers et touristes.

Julie DUMONT (animatrice) : D'accord. Donc, ce qui est intéressant, c'est que là, il y a aussi la partie engagement des entreprises pour justement que les logements ne soient pas dégradés.

Séverine DIJOLS-VALENQ (rapporteuse – Tourisme en Aubrac) : On a beaucoup travaillé là-dessus. Et aussi pour l'accueil tout l'année. Dans ce que les entreprises doivent s'engager de leur côté : éteindre la lumière, ça nous a fait rire, et baisser le chauffage.

Julie DUMONT (animatrice) : Donc travailler sur les éco-gestes aussi.

Séverine DIJOLS-VALENQ (rapporteuse – Tourisme en Aubrac) : Éco-gestes qui soient aussi pratiqués par les salariés qui seront logés. On a réfléchi à un quota, un volume minimum pour s'engager en tant qu'hébergement, surtout touristique. On a tranché sur 30% minimum qui soit dédié, réservé, aux ouvriers pour la période vraiment saisonnière, parce qu'on avait des exemples de camping aussi.

Travailler sur la complémentarité des types d'hébergements plus ou moins touristiques. Augmenter les capacités de certaines structures aussi, qui pourraient être la solution envisagée pour avoir une ouverture toute l'année. Le personnel, toute l'année, ça n'a pas été trop une problématique abordée.

Julie DUMONT (animatrice) : On l'a abordée, puis ça n'avait pas l'air d'être un souci.

Séverine DIJOLS-VALENQ (rapporteuse – Tourisme en Aubrac) : Ça permettait d'étendre les contrats qui n'étaient pas à temps plein ou trop saisonnier.

Et après, sur les enjeux de rénovation de nouveaux projets. Travailler peut-être à avoir des aides, surtout par rapport à la rénovation énergétique, il y a vraiment un créneau à prendre. Certes CCI, mais plein d'autres choses. Et idées créatives, Tiny House on avait dit, pourquoi pas quelques petits hébergements comme ça, individuels, pour pouvoir avoir après aussi une offre une fois que le chantier sera terminé. Une offre plus d'hébergements insolites. Ne pas perdre l'offre touristique, c'est pour ça que c'était l'importance du 30% mais pas plus.

Julie DUMONT (animatrice) : Très bien, merci beaucoup Séverine. Je crois qu'il nous reste un rapporteur. C'est Frédéric.

Frédéric BIRIEN (rapporteur – EDF) : Merci à tous les contributeurs qui ont été particulièrement motivés, à tel point qu'on n'a fait qu'une fiche action, la première sur le recensement de l'offre et la mise en visibilité. Les échanges confortent ce que Gilette a présenté lors de son compte-rendu. Consensus global sur l'intégralité des questions, notamment sur le périmètre de prospecter sur les 30 minutes. Mais de toute façon, faire attention au temps de route qui est forcément différent entre l'été et l'hiver. Mais restons sur les 30 minutes. Et sur le type de logement à partager. Pourquoi se limiter ? Donc ne fermer aucune porte de tous les logements disponibles. Juste veiller à ce que les logements proposés soient compatibles avec les conditions hivernales. C'était plutôt l'exemple des campings qui seraient plutôt fermés l'hiver.

Là où on était aussi d'accord, c'est de centraliser bien sûr les offres. Je ne parle pas encore des besoins des entreprises, mais ça, c'est un point qui a été abordé. Et comment centraliser et recenser l'offre de manière exhaustive. Monsieur Lhomme de la CCI a émis l'idée pertinente d'utiliser les données taxe de séjour, puisque tout hébergeur habilité, reconnu en tant que tel, collecte les taxes de séjour, donc forcément est connu des différentes instances liées au tourisme.

Que dire d'autre ? Il y a un autre consensus. Et là j'ai remercié les contributeurs sur la confiance témoignée envers EDF, sur le fait que, au départ, on a ouvert sur d'autres propositions, mais sur le fait que EDF était la meilleure entreprise ou interface pour communiquer sur les offres à destination de nos prestataires à travers une plaquette, mais aussi ce site internet qui permettrait de filtrer par justement la taille de l'hébergement, le nombre de lits, cuisine possible, lave-vaisselle et autre pour que les entreprises filtrent par rapport à leurs besoins et leurs moyens qu'ils mettraient à disposition pour leurs salariés.

D'autres propositions, parce que l'idée c'était d'avoir un pilotage de cette plateforme numérique par un organisme neutre et indépendant, donc si ce n'était pas EDF de voir l'éventualité d'une gestion de ce site-là par un collectif d'hébergeurs ou un prestataire. C'est une éventualité.

Question qui reste ouverte complètement, c'est plutôt ceux qui ont la perspective d'investir. C'est un peu la question que tout le monde est censé se poser. Est-ce que je suis garanti d'assurer un retour sur investissement ? Question très ouverte, mais question qui se pose.

Et pour terminer, c'est justement le recensement des besoins de ces entreprises par rapport à leurs moyens. Est-ce qu'on doit le faire en parallèle du recensement de l'offre ? Si c'est possible pour justement peut-être ajuster les investissements par rapport aux besoins des prestataires.

Conclusion

Julie DUMONT (animatrice) : Merci beaucoup Frédéric. Merci à tous les rapporteurs. Ce n'est pas un travail facile rapporteur, parce qu'on oublie forcément des choses et ce n'est pas simple de prendre en note parce qu'il y a eu beaucoup, beaucoup d'échanges. Je reporterai peut-être une chose que j'ai entendu qui était intéressante aussi, c'était qu'il y a certains hébergeurs qui ne sont pas là ce matin et qui n'ont pas rempli le questionnaire et qui en fait, eux, ne souhaitent pas accueillir des salariés du chantier qui eux vont aussi, quelque part, devoir être recensés comme des hébergeurs qui vont continuer à ne faire que du tourisme. C'est une remarque qui était ressortie de notre table et peut-être juste l'avoir en tête parce que ça change un peu la

donne, d'où l'intérêt d'avoir un centralisateur indépendant. Je retiens quand même qu'il y a un petit dissensus sur ça, c'est-à-dire centraliser, oui, mais qui ? Ça, ça se pose encore.

Moi il y a une question que j'ai envie de poser. J'ai vu que j'ai eu du mal à vous rattraper, j'ai eu du mal à vous arrêter de parler. Si jamais il y avait d'autres sessions de travail, de réflexion, parce que là, on est très en amont. Le but c'est d'anticiper, EDF n'a pas toutes les réponses aux questions, ce qui est normal puisque les marchés ne sont pas encore passés. Néanmoins, les choses vont, petit à petit, s'étoffer. On va avoir plus d'informations. Parmi vous, levez la main ceux qui seraient prêts à remettre le couvert, entre guillemets, pour un exercice de ce type-là, c'est-à-dire rediscuter ? Globalement, je m'en doutais, mais voilà. Donc, il y a quand même une volonté de rester en collectif, de jouer collectif, ça c'est vraiment super.

On vous remercie tous infiniment de cette contribution que vous avez faite ce matin. C'était très, très précieux parce que ça permet d'avoir le retour des professionnels plutôt que d'essayer de tout faire sans consulter ceux qui sont concernés.

Pour ceux qui le souhaitent, je vous propose de nous retrouver ce soir à Lacroix-Barrez à 18h. Il y a de nouveau un atelier ce soir où on va parler du cadre de vie, c'est-à-dire de l'impact du chantier sur le cadre de vie. C'est autre chose. Là, on vient plus en tant que citoyen et on s'interroge sur les circulations, sur le bruit, sur le paysage, sur l'implication des citoyens. Un chantier comme ça, est-ce que ça nécessite aussi qu'on se mobilise pour bien accueillir, pour les enfants ? Ils vont vivre ce chantier, est-ce qu'on profite de cette opportunité ou pas ? C'est un petit peu les sujets qu'on abordera ce soir.

Ensuite, vous avez cette plateforme participative qui vous permet de continuer à poser des questions, à donner des avis. Et enfin, nous avons la réunion de clôture. La réunion de clôture aura lieu le 29 octobre, donc juste avant qu'il fasse froid et qu'on soit obligés de mettre des pneus particuliers, ce sera à Saint-Hippolyte à 18h, donc le 29 octobre. Et là, ce sera vraiment une réunion où on va essayer de récapituler tout ce qui a été entendu pendant ces quelques semaines de concertation. De vous dire "voilà ce qu'on a entendu" et, peut-être, voilà ce qu'on peut faire ou ce à quoi on va réfléchir pour la suite et puis éventuellement tout ce qui pourrait se mettre en place par la suite pour continuer cette réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire. 29 octobre, je crois que c'est un jeudi de mémoire. C'est sur la plaquette, effectivement, et ce sera à Saint-Hippolyte. On a tourné, on a fait Lacroix-Barrez, Montézic, Saint-Hippolyte, Entraygues. On se balade. Je cède la parole à Gilette.

Gilette GUIDET (EDF) : En complément de tout ça, et je regarde l'Office de tourisme avec lequel on est partenaire. Il y a des visites de Montézic, de la centrale existante, qui sont proposées. Pas le week-end prochain mais les deux week-ends d'après. Donc le 17-18 et puis le 24-25 octobre. Et l'inscription peut se faire dès maintenant auprès de l'Office de tourisme. Il y a le numéro de téléphone de l'Office de tourisme et du bureau de Saint-Amans-des-Côtes, donc n'hésitez pas à vous inscrire à partir de huit ans. C'est gratuit et le départ se fera d'ici et après on descend dans la centrale de Montézic 1 en passant devant le chantier en cours.

Julie DUMONT (animatrice) : L'inscription, c'est au 05 65 44 81 61. On vous remercie tous et bonne fin de journée. N'hésitez pas à chiper un croissant au passage. Tout doit disparaître.